



Konkurse - Faillites - Fallimenti

VD

1.

Débitrice: **Modisar S.A. en liquidation**, Grand-Rue 100,
1820 MONTREUX
2.

Date du prononcé de dissolution: 19.03.2013
3.

Suspension de faillite: 24.06.2013
4.

Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 12.07.2013
5.

Avance de frais: CHF 5'000.00

Indication:

La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.
6.

Remarques:

Par décision du président du Tribunal de l'arrondissement de L'Est Vaudois du 19 mars 2013, prend acte de la dissolution de la société conformément aux articles 154 ORC et 731b CO et confie sa liquidation à l'office des faillites, selon les dispositions applicables à la faillite. But de la société : commerce d'articles textiles et de fantaisie.

Office des Faillites de l'Est Vaudois

1800 Vevey

00944513

